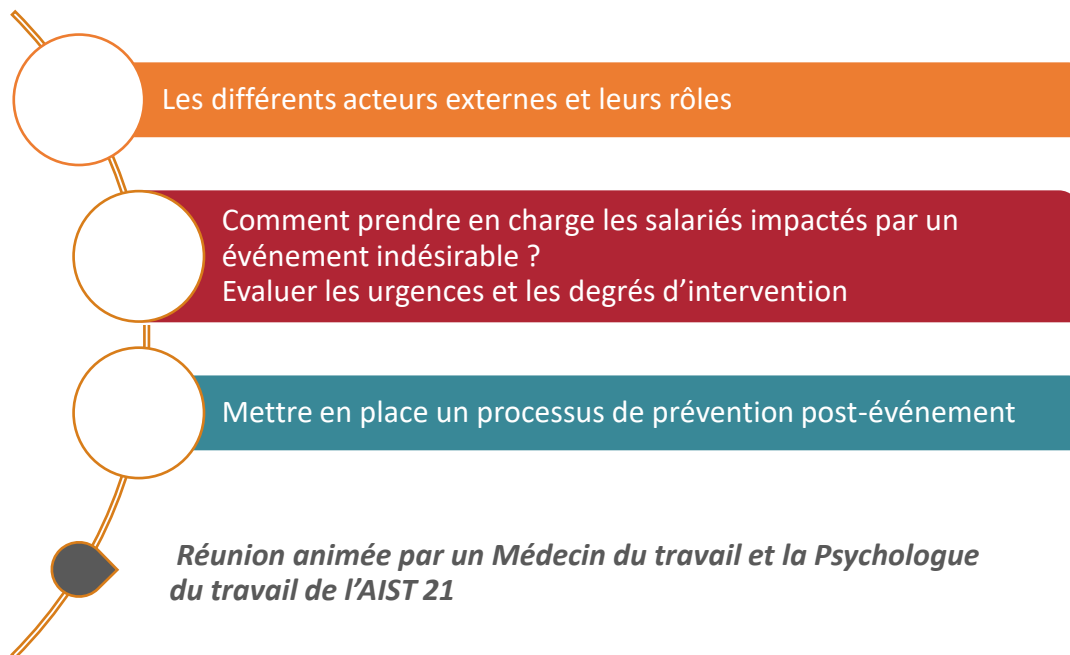


COMMENT ACCOMPAGNER SUITE A L'EXPOSITION A UN EVENEMENT POST-TRAUMATIQUE AU TRAVAIL

Toute entreprise peut rencontrer un évènement particulier traumatisant (ex : graves blessures, confrontation à la mort, peur de mourir...) pouvant affecter l'intégrité physique mais aussi mentale d'un ou de plusieurs salariés. C'est pourquoi, il est important de s'organiser pour pouvoir agir de façon adaptée et surtout le plus vite possible, lors de la survenue d'un tel évènement.

Public : Chef d'entreprise, Responsable RH, Manager, Responsable sécurité, Représentant du personnel, Salarié désigné compétent en santé-sécurité au travail

Programme



Information et inscriptions

- ↳ Inscription obligatoire sur www.aist21.com
Rubrique "Formations" puis "Réunions d'information collectives"
- ↳ Pour toute information,
ric@aist21.com - 03 80 77 85 30



Décembre 2020